

L'édito

Lors des dernières rencontres parents-professeurs, certains d'entre nous ont peut-être eu l'occasion de constater qu'un certain nombre de salles de classes présentent de plus ou moins grandes tâches de moisissures.

Cela fait quelques années déjà que ces traces sont présentes. Nous avons alerté le principal qui a précisé avoir déjà fait remonter, plusieurs fois par le passé, l'information aux services techniques du Conseil Général. Il nous a confirmé que des travaux ont été faits par le passé mais force est de constater que cela n'a pas suffi pour enrayer le problème car il est visible que les traces perdurent et semblent même s'étendre.

Nous nous inquiétons sérieusement des risques sanitaires liés à la présence de ces champignons dans l'environnement quotidien des enfants et des enseignants. Aussi, nous souhaitons que le problème soit pris en compte avec sérieux.

En se renseignant un peu, on constate rapidement que la présence de ces moisissures n'est pas inoffensive. Selon le niveau d'exposition aux moisissures, on peut être sujet à des symptômes variés : yeux irrités, atteinte du nez et des voies respiratoires (toux), augmentation de la fréquence et l'intensité des crises d'asthme, sensibilité accrue aux infections (rhume ou sinusite, par exemple), apparition de fatigue et de maux de tête. Ce sont en priorité les personnes âgées et les enfants qui sont le plus incommodés, ainsi que les individus souffrant d'allergie, d'asthme et d'autres problèmes respiratoires. Il faut toute-

fois comprendre que la présence de ces symptômes ne signifie pas nécessairement que les moisissures en sont la cause.

Au vu de ces informations, il nous semble devenir impératif de se débarrasser de ces moisissures. Aussi, vos représentants FCPE ne peuvent se contenter de cet état de fait et comptent agir auprès des instances compétentes. Nous allons notamment aborder le sujet lors du prochain conseil d'administration du collège.

La fermeture prévue du collège ne pourra être invoquée pour justifier que ces travaux ne soit pas mis en œuvre. En effet, d'après nos dernières informations, l'ouverture du nouveau collège ne devrait pas avoir lieu avant l'horizon 2018. Cela signifierait de devoir encore cohabiter dans ces lieux avec les moisissures pendant plus de 5 années scolaires. Dès lors, nous espérons que nos élus admettront que ces travaux sont plus que justifiés.

Culture de champignons dans nos classes 

Laurent Lumen



En bref

Travaux et camions dans la rue du collège...

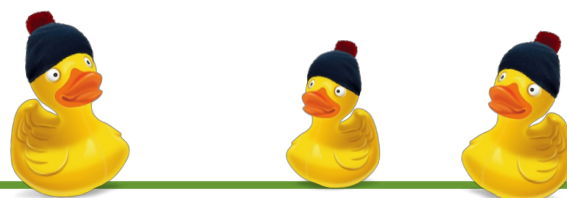


Par l'intermédiaire de l'administration du collège, et plus directement par un courrier auprès des services municipaux, vos représentants FCPE ont fait remonter vos vives inquiétudes quant à la présence répétitive de camions devant le collège aux horaires critiques où les parents y passent. Nous avons souligné la dangerosité singulière que courent nos enfants notamment lors des manœuvres qui vont même jusqu'à bloquer la circulation. De son côté, le Principal a également dénoncé ces risques.

Le non respect de l'arrêté municipal par une partie des intervenants du chantier a été mis en avant par la municipalité auprès des responsables des travaux. Ceux-ci se sont engagés à respecter les règles et améliorer la situation... La FCPE reste vigilante pour qu'il n'y ait pas de compromis concernant la sécurité de nos enfants !

Stationnement des vélos dans la cour :

Afin de remédier au problème de stationnement des vélos dans le collège, Monsieur le Principal a obtenu auprès du Conseil Général l'installation d'un rack supplémentaire au premier trimestre et nous le remercions. Bien que nécessaire, ce rack ne suffira malheureusement pas à combler le besoin et la FCPE regrette l'étroitesse de la cour qui empêchera certainement d'en rajouter davantage.



Froid de canard dans la cour

L'administration du collège a pris des mesures particulières par ces températures extrêmes en ouvrant la permanence et le gymnase afin que les demi-pensionnaires soient isolés du froid. Les élèves ont également été informés sur les façons de se prémunir contre les rigueurs de l'hiver : s'habiller chaudement et porter gants et bonnet !

Scolastance : quel outil... indispensable !

Voilà un outil qui mérite d'être mis en avant. Tous les enfants, en particulier ceux qui rentrent en 6^e, ne sont pas directement efficace à 100 % en matière de communication et de gestion du travail scolaire et extra-scolaire. Avec Scolastance, les parents peuvent avoir accès aux devoirs des enfants et au tableau de bord des notes renseignés directement par les enseignants du collège. La FCPE remercie l'administration du collège pour cet outil et les enseignants qui l'utilisent déjà. Nous encourageons également les autres enseignants à y participer car cela ne fait aucun doute : Scolastance est une aide précieuse pour les parents !

Budget du collège en baisse : la solidarité a du plomb dans l'aile

Vos représentants de deux associations ont rédigé une lettre commune au recteur de l'académie. Dans cette lettre, nous exprimons notre refus concernant, cette année encore, la diminution des crédits alloués à notre collège. Ceci est d'autant plus paradoxal qu'en parallèle, le nombre d'enfants accueillis a encore augmenté.

Voici la lettre dans son intégralité :

Madame le Recteur,

Le 24 juin 2011, le Conseil d'administration du collège de Brumath adoptait à l'unanimité une motion demandant le rétablissement du montant des crédits pédagogiques pour notre collège, montant qui accusait une baisse de 25 % en deux ans.

Le 8 septembre 2011, vous avez adressé une lettre circulaire à l'ensemble des établissements du second degré de l'académie, dont l'objet est : Demande de moyens complémentaires de crédits pédagogiques - année civile 2011.

Dans cette lettre circulaire, vous indiquez :

"L'attribution des dotations au titre des crédits pédagogiques et des fonds sociaux pour l'année civile 2011 s'est inscrite au plan national dans une phase de consolidation budgétaire. Dans ce cadre, l'enveloppe académique a été particulièrement contrainte. Je mesure les conséquences difficiles de cette évolution restrictive des enveloppes financières sur le fonctionnement des établissements. Afin de faire face à cette situation délicate, une première réponse est à rechercher dans les choix qu'il vous est possible d'opérer dans l'utilisation des crédits alloués. La globalisation de votre dotation (crédits pédagogiques et fonds sociaux) favorise ainsi la possibilité de dégager des priorités, compte tenu d'impératifs propres à chaque établissement".

Cette réponse ne saurait nous satisfaire.

En effet, la baisse des crédits pédagogiques met en difficulté le fonctionnement pédagogique de notre collège — en particulier concernant l'achat des manuels scolaires — et cela au détriment de l'éducation de nos enfants. Ces crédits pédagogiques alloués n'ont déjà l'an passé pas permis de couvrir les dépenses liées aux manuels scolaires, comment pourraient-ils suffire cette année avec 30 élèves de plus accueillis par le collège ?

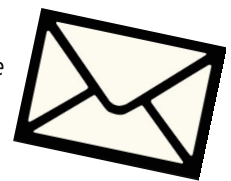
La situation dans laquelle l'académie met notre collège, si elle devait être maintenue, obligerait le collège à utiliser les crédits des fonds sociaux pour son fonctionnement pédagogique. Nous ne pouvons accepter une telle situation car elle met en péril notre capacité à assumer nos obligations sociales d'intervention en faveur d'enfants qui connaissent déjà bien des difficultés à rester simplement dans le système scolaire.

C'est pourquoi nous maintenons notre demande que l'académie rétablisse les crédits pédagogiques ainsi que l'a demandé à l'unanimité la motion du CA du 24 juin.

En espérant que vous pourrez nous rétablir les crédits pédagogiques. Faute de quoi, nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation du Conseil d'administration qui entend porter cette demande.

Recevez, Madame le Recteur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Eltern67 et FCPE



Infos (suite)

Nouveau collège

Le 2 janvier, les responsables des associations de parents d'élèves ont été reçus par Monsieur le Maire. Différents sujets ont été abordés, parmi lesquels le projet de nouveau collège.

Le nouveau collège « déménage ». Il quitte le nord de la commune où il était initialement prévu (entre la rue Manet et la route de Weitbruch) pour arriver au quartier de la scierie qui est le nouveau site retenu. Monsieur le Maire nous a confirmé que le nouveau collège sera opérationnel pour la rentrée 2018. Soyons patients !

Périscolaire

À la prochaine rentrée, les collégiens pourraient voir débarquer des élèves de l'école primaire Robert Schuman à la cantine. Non pas pour une action du type « semaine du goût », ni en raison du prix moindre des repas, mais tout simplement parce que l'accueil périscolaire « les Malicieux » est DÉJÀ surpeuplé. Faire déjeuner des CP dans une structure conçue pour des enfants de plus de 11 ans nous semble être une idée « indigeste ». Affaire à suivre...

Agenda



Bourse aux vélos

La 5^e Bourse aux Vélos aura lieu le dimanche 13 mai 2012 dans la cour de l'école Robert Schuman à Brumath.

Vendez votre vélo en venant le déposer de 8 h 30 à 11 h, ou venez acheter votre vélo de 12 h à 17 h.

Les ventes (et les achats) ne sont pas limités aux vélos mais concernent également rollers, trottinettes, skateboards, street surfing, accessoires...

Les bénéficiaires de la vente (20 % des prix de vente) seront comme à chaque fois reversés aux écoles de Brumath. De plus, de nombreuses animations gratuites sont prévues, ainsi qu'une petite restauration sur place.

Contact : Manuel Acosta (03 88 51 86 54)

Contact collège : Laurent Lumen - laurent.lumen@fcpebrumath.fr - 09 53 68 35 53

Directrice de la publication : Fabienne Schneider - fabienne.schneider@fcpebrumath.fr - 03 88 96 93 91

Retrouvez toutes nos actualités à l'adresse : <http://fcpebrumath.fr>

Rejoignez-nous tous les 3^e mardis du mois à 20 h 15 au CCB : échanges et discussions autour des écoles, du collège, des sujets d'actualité... Prochaines réunions les 21 fév, 20 mars, 17 avril...